

**Plateforme « Production de vecteurs de
synthèse et vectorisation de biomolécules »**

Charte des clients



1- Présentation de la plateforme

La plateforme « Production de vecteurs de synthèse et vectorisation de biomolécules » SynNanoVect propose une large gamme de vecteurs synthétiques efficaces aussi bien *in vitro* qu'*in vivo* pour le transfert de constructions d'acides nucléiques et de molécules thérapeutiques, un service de caractérisation des propriétés physico-chimiques de nanocomplexes, un système d'imagerie du petit animal par bioluminescence et fluorescence, un protocole d'évaluation pré-clinique des formulations, ainsi qu'un plateau technique d'électroporation.

Cette plateforme est organisée en cinq composantes :

Deux composantes regroupant l'activité « Production et caractérisation de vecteurs synthétiques » :

- L'équipe brestoise « Chimie, Electrochimie Moléculaires et Chimie Analytique » de l'UMR CNRS 6521
- L'équipe rennaise « Chimie Organique et Interfaces (CORINT) » de l'UMR CNRS 6226

Deux composantes regroupant l'activité « Evaluation de l'efficacité de transfection, impact cytotoxique et électroporation » :

- L'équipe brestoise « Génétique, Génomique Fonctionnelle et Biotechnologies » de l'UMR INSERM U1078
- L'équipe rennaise « Foie, métabolismes et cancer » de l'UMR Inserm U1317 NuMeCan

Une composante regroupant l'activité « Formulation et microfluidique » :

- L'équipe angevine « Micro et Nanomédecines Translationnelles » de l'UMR INSERM U1066/ CNRS 6021

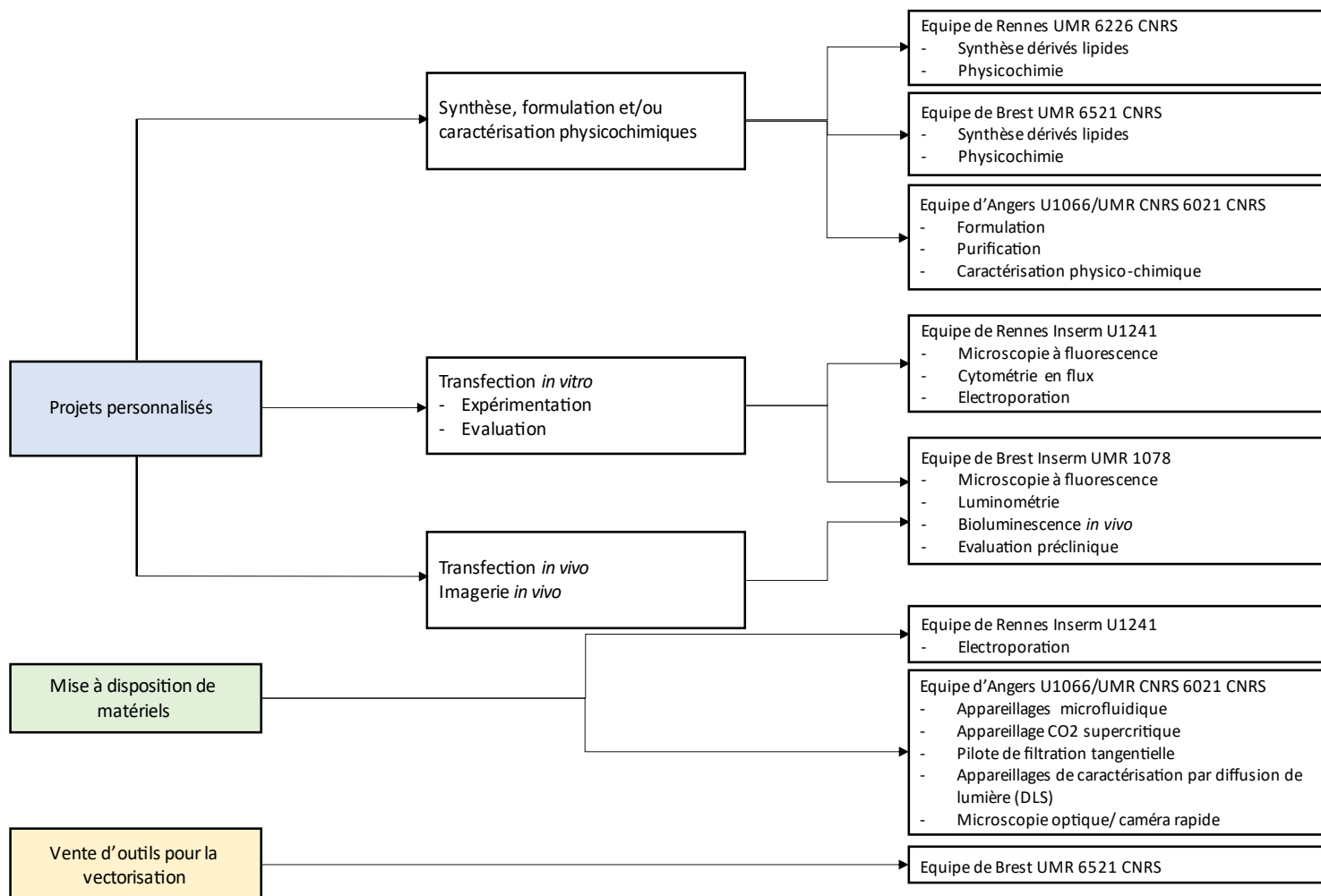
Contact : synnanovect@univ-brest.fr Site Internet plateforme : www.univ-brest.fr/synnanovect
Responsable Plateforme : Pr Tristan MONTIER Responsable qualité Plateforme : Tanguy HAUTE
Production et caractérisation de vecteurs synthétiques
Equipe de Brest UMR CNRS 6521 « Chimie, Electrochimie Moléculaires et Chimie Analytique »
Responsable scientifique : Pr Paul-Alain JAFFRES (pjaffres@univ-brest.fr) Responsable qualité : Tanguy HAUTE (tanguy.haute@univ-brest.fr)
Equipe de Rennes UMR CNRS 6226 « Chimie Organique et Interfaces (CORINT) »
Responsable scientifique : Pr Thierry BENVENU (thierry.benvegnu@ensc-rennes.fr) Responsable qualité : Jean-Paul GUEGAN (jean-paul.guegan@ensc-rennes.fr)
Evaluation de l'efficacité de transfection, impact cytotoxique et électroporation
Equipe de Brest Inserm UMR U1078 « Génétique, Génomique fonctionnelle et Biotechnologies »
Responsable scientifique : Pr Tristan MONTIER (tristan.montier@univ-brest.fr) Responsable qualité : Tanguy HAUTE (tanguy.haute@univ-brest.fr)
Equipe de Rennes Institut NuMeCan Inserm UMR U1317 « Nutrition, Métabolismes et Cancer »
Responsable scientifique : Dr Pascal LOYER (pascal.loyer@univ-rennes1.fr) Responsable qualité : Dr Pascal LOYER (pascal.loyer@univ-rennes1.fr)
Formulation et microfluidique
Equipe d'Angers UMR Inserm U1066/ CNRS 6021 « Micro et Nanomédecines Translacionnelles »
Responsable scientifique : Pr Brice CALVIGNAC (brice.calvignac@univ-angers.fr) Responsable qualité : Dr Marie BONNIN (marie.bonnin@univ-angers.fr)

2- L'offre de service

La plateforme propose :

- Des projets personnalisés pouvant avoir recours à :
 - ✓ Synthèse, formulation, caractérisations physicochimiques, purification
 - ✓ Etude de vectorisation et évaluation de l'efficacité de transfection *in vitro/ in vivo*
 - ✓ Evaluation préclinique de tolérance *in vivo*
 - ✓ Imagerie *in vivo* (efficacité par bioluminescence, biodistribution par fluorescence)
 - ✓ Électroporation
- La vente de formulations pour la vectorisation
- La mise à disposition de certains équipements. L'accès à ces matériels est soumis à une formation préalable et obligatoire sous la responsabilité du responsable technique de chaque composante.

Le logigramme ci-dessous résume les offres de service des sites de la plateforme.



Pour chacune des composantes, les services et les modalités sont disponibles sur le site Internet (www.univbrest.fr/synnanovect).

Lorsque la plateforme fait appel à des services externes, elle s'assure de leur engagement à respecter les exigences et la réglementation qui lui sont imposées (ex : Animalerie (DDPP, CEFEA)).

3- Condition d'accès aux services de la plateforme – Accès aux équipements

Toute personne ne respectant pas les engagements de la présente charte, ainsi que les protocoles, ou toute recommandation concernant l'hygiène et la sécurité communément appliquées dans les instituts de recherche et les universités, peut se voir interdire l'accès aux sites par le responsable technique.

Comment accéder aux équipements ?

L'offre de prestations d'utilisation de nos équipements inclut une formation initiale et systématique ainsi qu'un accompagnement technique par le personnel des sites.

La formation initiale est organisée pour toute personne non formée. Les personnes formées peuvent ensuite utiliser le matériel en respectant les consignes d'usage de chaque équipement, et les plages horaires de disponibilité préalablement validées par le responsable technique.

En cas d'impératif, le personnel de chaque composante se réserve le droit de modifier la plage horaire réservée. Dans ce cas, les clients sont prévenus dès que possible.

Consignes d'utilisation des équipements

Les modes opératoires de chaque équipement spécifique sont disponibles sur demande auprès du responsable technique de l'équipement. Selon l'équipement, un document résumant son utilisation est disponible à proximité, afin d'en rappeler le fonctionnement. Le bon fonctionnement de ces équipements collectifs dépend du respect des consignes d'utilisation et du soin apporté à leur maintenance. Dans le cas où l'utilisation de l'équipement requiert certains produits, seuls les produits validés par les responsables de la plateforme peuvent être utilisés. Toute réparation ou tout remplacement dû à une quelconque dégradation des équipements résultant d'une erreur ou du non-respect des règles d'utilisation est à la charge de l'utilisateur

et sera facturé. Par ailleurs, l'utilisateur ou client s'engage à remplir la fiche de suivi des équipements.

Dysfonctionnement des équipements

En cas de problème sur un équipement, il est impératif :

- de prévenir immédiatement le personnel du site
- de notifier l'incident sur le document retraçant les dysfonctionnements

Hygiène et sécurité

Les consignes usuelles de laboratoire sont en vigueur au sein de la plateforme. Le personnel de chaque site est à disposition pour tout renseignement concernant des consignes particulières.

Les fiches de toxicité des principaux produits chimiques utilisés sont disponibles sur demande.

4- Achat de produits et/ou formulations

Ces produits ne sont destinés qu'à un usage d'activité de recherche et en aucun cas, de diagnostic.

L'utilisation du produit et/ou formulation est sous la responsabilité du client. La plateforme ne peut être tenue pour responsable des conséquences d'un mauvais usage.

5- Valorisation

Pour chaque projet, l'identification de l'apport technique de la plateforme doit être reconnue et mentionnée clairement dans toutes les publications ou communications s'appuyant sur l'exploitation des produits et résultats transmis par la plateforme de la manière suivante pour les communications en français : « Nous remercions la plateforme SynNanoVect de Biogenouest® pour son support technique (www.univ-brest.fr/synnanovect) » ou bien de cette manière pour les communications en anglais : « We are most grateful to the Biogenouest® SynNanoVect platform for its technical support (www.univbrest.fr/synnanovect) ».

Ces publications devront être transmises au responsable projet de la plateforme.

Les clients de la plateforme s'engagent à informer cette dernière de toute publication, communication écrite et/ou orale découlant des travaux réalisés grâce au soutien technique et lui fournir dès que possible les références complètes.

6- Respect de la confidentialité et archivage des données

La plateforme s'engage à ne pas publier, ni divulguer de quelque façon que ce soit sans son consentement, les informations scientifiques ou techniques dont elle pourrait avoir connaissance à l'occasion de l'exécution du projet appartenant à un client.

La plateforme garantit la conservation des données brutes pour une durée maximale de 5 ans. A l'occasion d'un projet, chaque client s'engage à ne pas publier, ni divulguer de quelque façon que ce soit, les informations scientifiques ou techniques appartenant à une tierce partie dont elle pourrait prendre connaissance.

7- Facturation

La facturation est réalisée à partir du devis préalablement établi (et/ou du bon de commande et/ou du contrat de prestation).

En cas de projet long, la plateforme se réserve le droit d'adresser au client une facturation intermédiaire.

8- Satisfaction

La plateforme met en place des actions d'amélioration continue afin d'augmenter la satisfaction de ses clients.

Elle leur envoie notamment des enquêtes de satisfaction afin d'obtenir leur avis sur les prestations réalisées : elle attend donc des clients qu'ils participent à l'amélioration en remplissant ces questionnaires.

De plus, en cas d'insatisfaction, chaque client peut adresser un courrier de réclamation par voie postale ou par mail (à l'adresse suivante : synnanovect@univ-brest.fr) au responsable projet du site concerné en expliquant son motif d'insatisfaction. Une réponse écrite lui sera fournie sous 15 jours et une concertation visant à trouver une solution lui sera proposée.

Pr. Tristan MONTIER
Directeur de la plateforme SynNanoVect